



PROJET éducatif de territoire 2024-2028



Le mot du maire

Qu'y a-t-il de plus important que notre jeunesse?

Garante de notre avenir, nous devons tout mettre en oeuvre pour lui garantir un plein épanouissement.

Toutes nos actions envers les enfants et leurs familles doivent se donner un objectif très clair :

Oeuvrer tous ensemble à préparer les enfants à devenir des citoyens épanouis et autonomes, capables de prendre leur place dans la société et à être les acteurs de son évolution.

Ainsi, tous les acteurs concernés (Conseil Municipal et personnel communal, enseignants, associations, parents) s'engagent à :

- Respecter les droits proclamés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ;
- Appliquer dans leur structure les principes essentiels de laïcité et de civisme ;
- Garantir la sécurité physique, sanitaire, affective et morale de chaque individu fréquentant leur établissement.

LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE, QUI VOUS EST PRÉSENTÉ DANS CE DOCUMENT, EST L'UN DES MOYENS PROPOSÉS PAR LA COMMUNE AU SERVICE DE NOTRE JEUNESSE, AU SERVICE DE NOTRE AVENIR !



Préambule

Le **Projet Educatif de Territoire** (PEDT) a été créé suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le PEDT est un document obligatoire demandé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports à tous les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, accueils périscolaires, ...).

Il définit les axes et orientations voulus par la commune en matière d'éducation. C'est à partir de ce document que les responsables d'accueils collectifs de mineurs écrivent et mettent en place un projet pédagogique.

Par définition, l'ensemble des personnels concernés y travaillent, y adhèrent implicitement et le mettent en oeuvre.



BIEN DANS SON CORPS...

AUTOUR DE L'ALIMENTATION



Le repas est un moment **d'apprentissage et de partage**, il est important :

- d'initier les enfants à **l'éducation alimentaire** dès leur plus jeune âge afin de lutter contre la malnutrition.
- de leur enseigner à **consommer autrement**, à consommer des produits **sains et locaux**.

Dans le cadre des enjeux environnementaux, il est proposé une journée sans consommation de viande une fois par semaine ainsi que des repas à thème.

AUTOUR DU SPORT

La pratique d'une **activité physique régulière** est importante au **bon développement et à la bonne santé de l'enfant**.

L'activité physique est présente dans le quotidien

- déplacements,
- une activité physique de loisirs
- pratique sportive.



Nous souhaitons qu'un **maximum d'enfants puissent avoir accès au sport**, c'est la raison pour laquelle la commune met à disposition plusieurs structures sportives :

- City Park
- Parcours Santé
- Terrains de Tennis rénovés.

La commune est riche de diverses associations sportives.

En 2019 Vienne-en-Val s'est inscrite dans l'opération « Coeur de Villages », valorisant la marche à pied et le vélo. La municipalité mène une **politique de cheminements doux**.

Une piste cyclable entre Vienne en Val et Tigy verra le jour à moyen terme.

... BIEN DANS SA TÊTE



AUTOUR DE LA CULTURE

La culture est une **ouverture aux autres et au monde extérieur**, qui permet à l'enfant de se construire.

- Vienne-en-Val dispose d'un **site archéologique** qui regroupe des vestiges antiques et médiévaux.
- La **bibliothèque municipale** permet aux enfants et à leur famille d'être en contact avec le livre.
- La municipalité propose aux Viennois diverses activités telles que le **Cinémobile** et l'abonnement Art & Savoir (spectacles, théâtre, musique...).

AUTOUR DU JEU

Le jeu permet à l'enfant de **développer son imaginaire** et par la même occasion **d'apprendre à se construire**.

Le jeu peut se retrouver dans diverses activités, quelles soient sportives, culturelles, éducatives...

La commune propose désormais un **ESPACE JEUX** à l'espace TRAM



ETRE ACTEUR CITOYEN



Jeunes dans sa commune

La Municipalité souhaite faire participer **activement les jeunes** à la vie de la Commune.

En 2021, le conseil municipal a créé **un conseil municipal enfant** composé de 10 enfants de 10 et 11 ans, son rôle est de proposer des projets qu'ils pensent importants pour les jeunes de la commune après validation auprès du conseil municipal adulte.

Le jeune doit se sentir intégré dans la vie municipale, il doit pouvoir s'y engager, imaginer sa ville, y participer et se mobiliser.



ECO CITOYEN

La commune, par différentes décisions, démontre son engagement **"écologique"**.

Dans la continuité, une sensibilisation est faite auprès des enfants dans le cadre scolaire.

- Une opération « **Village propre** » est régulièrement menée par la commission embellissement et le conseil municipal enfant.
- Le conseil municipal enfant a mis en place **un récupérateur d'eau** à la cantine pour recycler l'eau des pichets de fin de service.
- **Une cuve de récupération** d'eau de pluie a été installée aux ateliers municipaux pour permettre un arrosage même en moment de canicule.
- **Des panneaux photovoltaïques** ont été installés sur le toit de la salle des fêtes en 2024.

ENTRE-AIDE INTERGENERATIONNELLE

Solidarité et collaboration

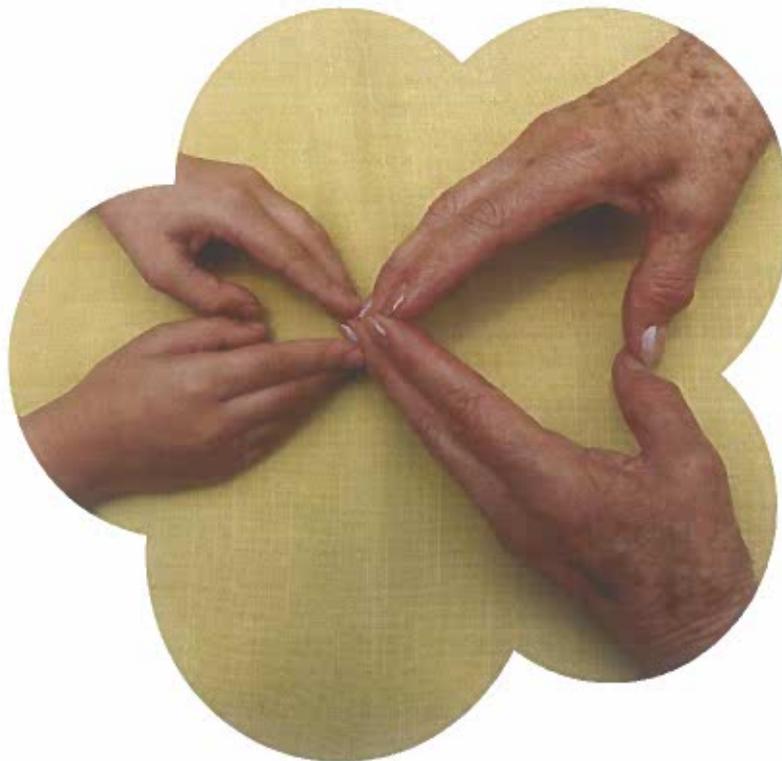
Dans une commune il est important de maintenir **le lien entre les plus âgés et les plus jeunes.**

Ce dialogue se fait par l'intermédiaire de diverses structures :

- l'école,
- le périscolaire,
- les associations...

Chaque génération est porteuse de savoirs.

Il est important de favoriser des échanges et la transmission entre ces générations.



MISE EN APPLICATION

Accueil Périscolaire

le lundi, mardi, jeudi et
vendredi

Pauses méridiennes

Etude surveillée

Accueil De Loisirs ALSH

- Toussaint : 1 Semaine
- Février : 1 Semaine
- Printemps : 1 Semaine

Accueil De Loisirs ALSH

- Grandes vacances
- Juillet 4 Semaines
- Août 2 semaines

Espace Maugerie Jeunes (EMJ)

- Chaque vendredi soir
- Pendant les vacances

Les différentes offres ont pour vocation de proposer un **service d'accueil socio-éducatif et pédagogique de qualité** aux enfants et aux adolescents durant leurs temps de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Elles visent à accompagner le public accueilli vers la construction **d'adultes responsables, respectueux et socialement intégrés.**

Ces possibilités d'accueil participent également à l'amélioration du cadre de vie des parents.

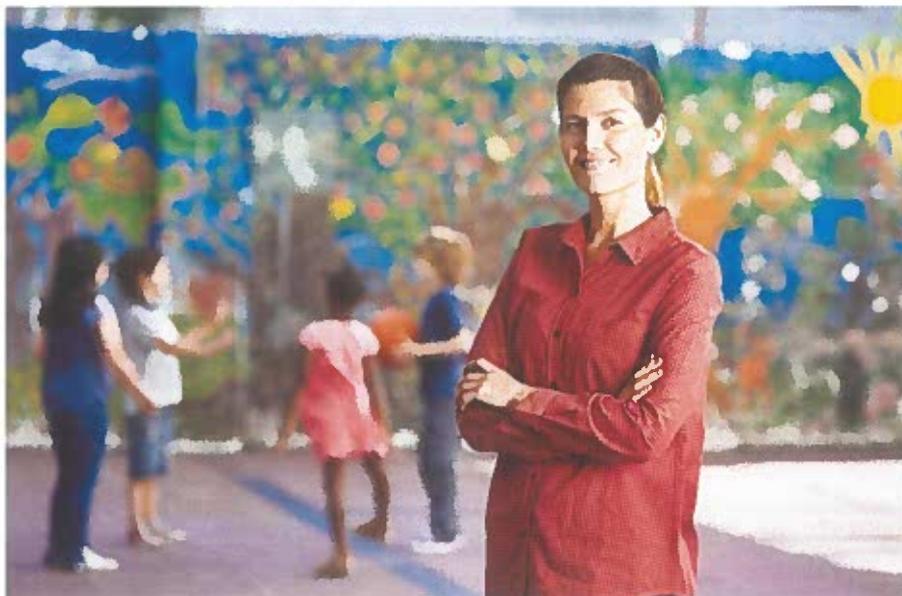
ROLE ET ATTITUDE DES ADULTES QU'ENFANTS LES ENFANTS

Emploi de personnel qualifié et compétent pour :

- Développer des activités éducatives et des services de loisirs de qualité prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant (âge, rythme de vie);
- Offrir aux enfants et aux jeunes un développement social, culturel, physique et personnel aussi riche que possible;
- Favoriser l'implication, la participation et la communication avec les familles;

L'équipe intervenant dans l'action en direction de l'enfance et de la jeunesse définira au sein de son projet pédagogique, en cohérence avec les objectifs fixés ci-dessus, **les priorités** de chaque accueil et **les moyens** mis en oeuvre pour les atteindre ainsi que les **informations particulières** relevant de la structure, des activités et du fonctionnement.

Les directeurs de chaque accueil sont tenus d'informer l'organisateur (le maire et la municipalité) de toute difficulté, tout incident ou danger constaté ainsi que toute intrusion de personne non autorisée dans les locaux accueillant des mineurs en période de fonctionnement.



ROLE ET ATTITUDE DES PARENTS ET ENFANTS



◦ DES PARENTS

Les parents se doivent de respecter

- le personnel qui prend en charge les enfants tous les jours.
- le règlement intérieur ainsi que les procédures mises en place.

◦ DES ENFANTS

L'enfant se doit de respecter le personnel adulte, ses camarades ainsi que le matériel à sa disposition.

